

ÉLECTIONS 2003

LES PARTIS ET L'ÉCONOMIE SOCIALE



Camp Val-Notre-Dame, Maurice



Coop Dufresne, Michel Tremblay, Alerte Centre-Sud

La campagne électorale québécoise est enclenchée, mais que pensent les partis en lice de l'économie sociale et des politiques publiques qui la formalisent et assurent son développement dans une économie plurielle?

Un gouvernement du **Parti Québécois** réaffirmerait clairement sa volonté d'accroître la place de l'économie sociale dans le développement social et économique du Québec en consolidant la base institutionnelle de l'économie sociale. Plus spécifiquement, concernant les CPE : «Continuer le développement des centres de la petite enfance et assurer la formation et le perfectionnement du personnel et des responsables des services de garde en milieu familial et l'ajuster aux besoins des familles. En habitation communautaire, le PQ maintient «qu'il est faux de considérer le logement social comme une simple dépense de l'État. Il représente plutôt un investissement. Ainsi, les logements sociaux existants représentent un bien durable, qui appartient à la collectivité». Un gouvernement péquiste continuerait à favoriser le développement régional de l'économie sociale en «assurant, en concertation avec les CRD, le soutien nécessaire aux comités régionaux d'économie sociale pour que ces derniers puissent agir en tant que relais dans le développement de l'économie sociale». Conscient de la pénurie de main-d'œuvre à venir, le PQ assurerait une relève compétente et adéquate au sein du mouvement coopératif et de l'économie sociale. Enfin, le PQ

prendrait parti pour une mondialisation équitable et élaborerait une politique relative au commerce équitable.

En ce qui concerne le **Parti libéral du Québec**, voici ce que l'on retrouve dans leur plateforme électorale concernant l'économie sociale et solidaire, leur priorité absolue étant la santé.

«Accroître le soutien aux organismes communautaires et aux entreprises d'économie sociale qui offrent des services d'accompagnement et d'aide à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie et pour les personnes en convalescence.» Concernant la petite enfance, le PLQ aurait recours aux garderies privées. Il maintiendrait le système des services de garde à 5 dollars par jour, mais considérerait une partie de la subvention gouvernementale comme un avantage imposable pour les familles mieux nanties.

L'Action démocratique du Québec, quand à elle, comment voit-elle l'économie sociale et solidaire alors même que tout son programme électorale est fondé sur l'individu plutôt que sur la force du collectif ? L'ADQ accuse le gouvernement du Québec d'avoir étatisé les garderies pour en faire des CPE et nie leur statut d'entreprise collective. Un gouvernement de l'ADQ propose de «Respecter les choix des parents quant au mode de garde» en maintenant les garderies à 5 \$ tout en soutenant d'autres choix : les bons de garde. Les parents qui gardent eux-

mêmes leurs enfants pourraient en encaisser une partie.

Financement de l'économie sociale : «Pour voir le jour, les entreprises d'économie sociale, comme toutes entreprises, ont besoin de financement. Les institutions financières, avec leur barème et leur modèle d'évaluation traditionnels, répondent difficilement à la demande. Un gouvernement de l'ADQ verrait à assurer la capitalisation du Réseau d'investissement social Québec (RISQ).»

L'Union des forces progressistes (UFP), quant à elle, fait des propositions concrètes en matière de logement social, d'économie alternative, de famille et de promotion du commerce équitable. L'UFP favoriserait la prise en charge collective de l'économie, et ce, tant par l'intermédiaire de l'État que de coopératives, d'organismes à but non lucratif (OBNL) ou autres. Elle privilégie la «mise en place d'un réseau complet de services gratuits à la petite enfance sans but lucratif soutenu adéquatement par l'État incluant la reconnaissance de l'apport à la société des parents travaillant à la maison pour éduquer leurs enfants et intègre progressivement des garderies privées et des halte-garderies dans le réseau des services à la petite enfance dans le respect des droits des salariés et salariées.

Pour en savoir plus sur ces programmes : www.chantier.qc.ca

Ce cahier d'information de quatre pages traitant du développement de l'économie sociale au Québec est édité conjointement sous l'entière et seule responsabilité des organisations suivantes :



Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et permanente visant la promotion et le développement de l'économie sociale. Le Chantier est une corporation à but non lucratif regroupant les grands mouvements sociaux, les acteurs du développement local et les promoteurs d'entreprises d'économie sociale.



Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) est un fonds de capital de risque à but non lucratif qui a pour mission de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale. Il vise à soutenir l'essor des entreprises collectives par l'injection de capital de conscience servant de levier financier pour la réalisation de leurs projets.

On peut contacter ces organismes aux numéros de téléphone suivants :

Chantier : (514) 899-9916
CSMO-ÉSAC : (514) 259-7714
RISQ : (514) 866-2355
Fonds de financement coopératif et Filaction : (418) 522 3334



Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC), organisme à but non lucratif, vise à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement et de formation à l'intention de la main-d'œuvre et des entreprises et organismes du secteur, en favorisant et en consolidant la concertation et le partenariat. Le CSMO-ÉSAC est financé par Emploi-Québec.

Production de ce cahier : Carine Guidicelli, Mélanie Jolin, Joël Lebossé, Nancy Neaman, Jean Robitaille

Graphisme : Composition Fleur de Lysée

FILACTION Filaction, le Fonds pour l'investissement local et l'approvisionnement des fonds communautaires du Québec, est un Fonds de capital de risque à but non lucratif créé à l'initiative de Fondation-CSN. Il a le mandat de capitaliser les entreprises de l'économie sociale, Coopératives et OBNL.

FONDS DE FINANCEMENT COOPÉRATIF Le Fonds de financement coopératif est le fruit d'une association entre Fondation, le RISQ et la Filaction. C'est un fonds de capital de risque qui investit exclusivement dans des entreprises collectives coopératives et OBNL.